

Le nouveau parti citoyen vire (déjà) sa coprésidente

■ Éjectée du Collectif citoyen, elle dénonce le screening des candidats à l'adhésion.

À peine né, le Collectif citoyen connaît de sérieux remous. Fondé le 20 janvier, le nouveau parti politique, qui promeut la participation citoyenne à la politique et compte présenter des listes aux élections régionales, fédérales et européennes du 26 mai, désigne, début février, son duo de coprésidents.

Comme chez Écolo, la paire se compose d'un homme wallon et d'une femme bruxelloise. Le premier, c'est Walter Feltrin, fondateur du parti Oxygène (qui fournit une partie non négligeable du contingent du Collectif citoyen). La seconde, c'est Muriel Denis, artiste et auteur.

Liberté de parole

Deux semaines plus tard, le 18 février, le conseil d'administration du Collectif citoyen se réunit, sans M^{me} Denis. Le lendemain, celle-ci reçoit un e-mail du parti lui annonçant son éviction : *"Nous sommes arrivés à la conclusion qu'il est impossible de continuer à collaborer ensemble. Ce constat nous a conduits à voter à l'unanimité la révocation de coprésidente et de membre de Collectif citoyen."*

Cette éviction devra être confirmée par un vote lors d'une prochaine assemblée générale. Olivier Carlens,

responsable de la communication du parti, justifie cette décision. *"C'était une erreur de casting, explique-t-il à La Libre. Muriel Denis est une artiste, elle ne veut pas être muselée, elle veut conserver sa liberté de parole. Or, notre déontologie prévoit que les responsables du parti ne s'expriment pas à titre personnel sur des sujets qui concernent le parti. On ne peut pas écrire tout et n'importe quoi sur Facebook."*

Pour Muriel Denis, l'argument est fallacieux. *"Le post Facebook que j'ai écrit était privé. C'est un prétexte pour se débarrasser de moi. La vraie raison, je ne la connais pas. C'est peut-être parce que je suis de gauche et qu'eux veulent nouer des accords avec des listes de droite à Bruxelles. Oxygène est de droite, je l'ai compris trop tard."*

Pour éviter d'autres erreurs de casting, le Collectif citoyen a instauré "un comité des membres", qui réalise un screening des personnes qui voudraient rejoindre le mouvement. Histoire de vérifier qu'ils s'inscrivent bien dans la charte du parti - laquelle stipule notamment que les mandataires doivent avoir un comportement exemplaire sur le plan éthique, que la fonction politique ne peut constituer un plan de carrière professionnel et que les mandats doivent être limités en nombre et en durée.

Dans les rapports que ce comité rédige, on peut ainsi lire qu'untel "a quitté Oxygène avec la caisse de la locale, pour rejoindre un mouvement d'extrême droite"; qu'un autre a "un passé politique chargé et éclectique" qui "invite à la prudence"; qu'un autre encore a des "casseroles politiques". Dans ces cas-là, l'adhésion

au parti est refusée. *"Mais cela n'arrive pas souvent"*, assure Olivier Carlens.

Un ex-PS éjecté

Parmi les refus, on pointera le cas de l'ex-échevin d'Ans, Henri Huygen, éjecté du PS parce qu'il aurait tenu des propos homophobes. *"Monsieur Huygen a eu de multiples mandats, justifie Olivier Carlens. C'est un professionnel de la politique. C'est justement ce que nous ne voulons pas."* Fait cocasse : avant de se voir refuser l'adhésion au parti citoyen, Henri Huygen avait cosigné, avec MM. Feltrin et Carlens, un communiqué de presse annonçant la création du parti citoyen. Encore une erreur de jeunesse, sans doute.

De son côté, Muriel Denis dénonce ces méthodes de screening qu'elle assimile à *"de l'espionnage"* digne de *"la Stasi"* (la police politique de l'ex-RDA). *"Je leur ai dit : ils ont créé un monstre"*, lâche-t-elle, dégoûtée.

En attendant, le Collectif citoyen fait savoir qu'il continue de recruter des membres et de recueillir les signatures qui doivent lui permettre de déposer des listes pour le triple scrutin de mai.

L. G.

"Muriel Denis ne veut pas être muselée [...]. Or, notre déontologie prévoit que les responsables du parti ne s'expriment pas à titre personnel sur des sujets qui concernent le parti."

Olivier Carlens
Responsable de
la communication
du Collectif citoyen